



Votants : 69  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 20 mai 2016  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 31 mai 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 mai 2016

### ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – MISE AUX NORMES DES VESTIAIRES ET OUVRAGES EXTERIEURS DE LA PISCINE DE SANSAIS - AVENANT 1

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Gérard GIBault à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Christelle CHASSAGNE, Agnès JARRY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Sophia MARC à Michel PAILLEY, Rose-Marie NIETO à Marc THEBAULT, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Patrick THOMAS à Dany BREMAUD

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Joël MISBERT par Michel HALGAN

#### **Titulaires absents :**

Jean-Romée CHARBONNEAU, Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Adrien PROUST, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Josiane METAYER, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Céline VALEZE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20160530-C14-05-2016-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2016  
Date de réception préfecture : 02/06/2016

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 30 MAI 2016

#### ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – MISE AUX NORMES DES VESTIAIRES ET OUVRAGES EXTERIEURS DE LA PISCINE DE SANSAIS - AVENANT 1

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 25 juin 2015, le Conseil d'Agglomération a approuvé le dossier de consultation des entreprises et autorisé le lancement de la consultation et la signature des marchés pour les travaux de mise aux normes des vestiaires et des ouvrages extérieurs de la piscine de Sansais la Garette.

Sur la base de cette délibération les marchés ont été signés avec les entreprises et pour les montants suivants :

| <b>Lots</b>                                | <b>Entreprises</b>                      | <b>Montants HT</b> |
|--|---|--------------------|
| Lot 1- Aménagements extérieurs             | COLAS CENTRE OUEST -<br>Agence de Niort | 114 127,30 €       |
| Lot 2- Démolitions gros œuvre              | TROUBAT                                 | 55 641,92 €        |
| Lot 3- Menuiseries extérieures             | MOYNET ALU                              | 14 964,64 €        |
| Lot 4- Menuiseries intérieures agencements | SUFFIXE                                 | 39 883,68 €        |
| Lot 5- Revêtements sols & murs céramique   | SARL NAUDON PENOT                       | 24 055,69 €        |
| Lot 6- Peinture                            | ARMONIE DECO                            | 10 711,41 €        |
| Lot 7- Plomberie sanitaires                | BRUNET                                  | 19 907,00 €        |
| Lot 8- Electricité                         | EEAC                                    | 17 780,63 €        |

Lors du démarrage de chantier des sujétions imprévues sont apparues, de plus des adaptations pour convenir au fonctionnement futur de l'établissement se sont révélées nécessaires avec les conséquences suivantes :

1. Après démolition partielle du dallage, il a été constaté que les pentes de tous les réseaux d'assainissement sous dallage étaient inférieures ou égales à 1%. La réglementation actuelle impose une pente de 2% pour les réseaux sous dallage. Cela nécessite :
  - a. La réfection de tous les réseaux au lieu de la réfection localisée prévue. Cette accentuation des pentes a pour conséquence d'abaisser le niveau du branchement à l'égout sous le niveau du réseau extérieur d'assainissement existant.
  - b. D'abaisser le niveau du regard de branchement à l'égout
  - c. De modifier le réseau d'assainissement extérieur sur la longueur nécessaire pour respecter les pentes minimum exigées.
2. Pour permettre d'entreposer une future machine à laver les sols, il est nécessaire de libérer un emplacement en déplaçant le ballon d'eau chaude nécessitant :
  - a. La modification des réseaux de distribution d'eau chaude
  - b. Le renfort structurel du plancher sur lequel le ballon sera entreposé

3. Afin de s'adapter à une évolution des équipements, l'installation de prises de courant triphasé est nécessaire

Des adaptations techniques lors des études d'exécution ont permis de générer des moins-values dont la modification du système de chloration des pédiluves qui justifie un montant d'avenant nul pour le lot 7.

| <b>Lots</b>                                | <b>Entreprises</b>                   | <b>Montants initial HT</b> | <b>Montant de l'avenant HT</b> | <b>Montant après avenant</b> |
|--|--------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Lot 1- Aménagements extérieurs             | COLAS CENTRE OUEST - Agence de Niort | 114 127,30 €               | 3 749,00 €                     | 117 876,30 €                 |
| Lot 2- Démolitions gros œuvre              | TROUBAT                              | 55 641,92 €                | 6 007,34                       | 61 649,26 €                  |
| Lot 3- Menuiseries extérieures             | MOYNET ALU                           | 14 964,64 €                | /                              | 14 964.64                    |
| Lot 4- Menuiseries intérieures agencements | SUFFIXE                              | 39 883,68 €                | -699,64 €                      | 39 184,04 €                  |
| Lot 5- Revêtements sols & murs céramique   | SARL NAUDON PENOT                    | 24 055,69 €                | 1 339,95 €                     | 25 395,64 €                  |
| Lot 6- Peinture                            | ARMONIE DECO                         | 10 711,41 €                | /                              | 10 711.41                    |
| Lot 7- Plomberie sanitaires                | BRUNET                               | 19 907,00 €                | 0 €                            | 19 907,00 €                  |
| Lot 8- Electricité                         | EEAC                                 | 17 780.63                  | 1 300.50 €                     | 19 081.13 €                  |
|  | <b>SOLDE</b>                         | <b>297 072.27</b>          | <b>11 697.15</b>               | <b>308 769.42</b>            |

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les avenants n°1 aux marchés de travaux des lots n°1, 2, 4, 5, 7 et 8,
- Autoriser la signature desdits avenants.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 69  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Alain BAUDIN**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20160530-C14-05-2016-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2016  
Date de réception préfecture : 02/06/2016